

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014017

Signataire : ABW/LT

OBJET : Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission municipale des marchés d'approvisionnement

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement des marchés d'approvisionnement du 15/04/2003,

Vu les contrats de délégation de service public et de concession des marchés du Montfort, des Quatre Chemins et du Centre Ville,

A la majorité des membres du conseil, le groupe "Aubervilliers avance en confiance" ayant voté contre

DELIBERE :

DESIGNATION de quatre représentants à la commission municipale des marchés d'approvisionnement :

- M. Fathi TLILI
- M. Roland CECCOTTI-RICCI
- M. Jean-François MONINO
- M. Jean-Jacques KARMAN

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

